



Liste des emplacements réservés				
N°	Objet	Bénéficiaire	Lieu-dit	Superficie (m²)
1	Aménagement de voirie	Commune	Les Gourniers	172
2	Aménagement de voirie	Commune	Les Tomelles	363
3	Création d'un parking	Commune	Le Villard	414
4	Aménagement de voirie	Commune	Le Villard	270
5	Création d'un parking	Commune	Le Villard	-
6	Création d'une voie	Commune	Le Villard	-
7	Emplacement poteau incendie	Commune	Le Villard	30
8	Aménagement de voirie	Commune	Le Villard	147
9	Aménagement de voirie	Commune	Les Gleizes	-
10	Création d'un parking	Commune	Les Gleizes	553
11	Création d'un parking	Commune	Chef-Lieu	298
12	Aménagement de voirie	Commune	Chef-Lieu	71
13	Création d'une aire de retournement	Commune	Chef-Lieu	124
14	Aménagement de voirie	Commune	Chef-Lieu	92
15	Création cheminement piéton	Commune	Chef-Lieu	82
16	Création d'une voie	Commune	Chef-Lieu	-
17	Parking + équipement agricole	Commune	Chef-Lieu	1296
18	Aire de stockage de matériaux	Commune	Chef-Lieu	1611
19	Station d'épuration	Commune	Chef-Lieu	-
20	Création d'un parking	Commune	Les Méans	-
21	Aménagement de voirie	Commune	Les Méans	285
22	Création d'une place	Commune	Les Méans	210
23	Aménagement de voirie + parking	Commune	Les Méans	910
24	Aménagement de voirie	Commune	Les Méans	293
25	Création d'une aire de retournement	Commune	Les Méans	-
26	Création d'un parking	Commune	Les Méans	474
27	Aménagement de voirie	Commune	Les Rousses	-
28	Aménagement de voirie	Commune	Les Rousses	579
29	Aménagement de voirie	Commune	Les Rousses	103
30	Aire de jeux naturelle	Commune	Les Rousses	-
31	Aménagement de voirie	Commune	Pra Prunier	102
32	Aménagement de voirie	Commune	Pra Prunier	58
33	Aménagement de voirie	Commune	Station	-
34	Zone de dépôt matériaux inerte	Commune	Maou-Riou	1648
35	Création d'un accès	Commune	Les Gourniers	99
36	Aire de retournement	Commune	Les Gourniers	77
37	Station d'épuration	Commune	Les Gourniers	-
38	Aménagement de voirie	Commune	Les Mi	54
39	Création d'un parking	Commune	Les Rousses	1379
40	Aménagement de voirie	Commune	Les Méans	117
41	Entreposage conteneurs à ordures	Commune	Les Gleizes	48

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)  
COMMUNE DE REALLON (05114)

## MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

### 3.2.2. LES GOURNIERS

Élaboration du PLU approuvée le : 18/12/2008  
 Modification n°1 approuvée le 31/03/2009  
 Mise à jour n°1 approuvée le 21/11/2013  
 Mise à jour n°2 approuvée le 13/01/2014  
 Mise à jour n°3 approuvée le 13/01/2017  
 Révision allégée n°1 approuvée le 31/10/2019

Modification simplifiée n°2 approuvée le :  
 ...../...../.....

Echelle : 1/2000<sup>e</sup>

- LEGENDE**
- U** Secteur des villages anciens
  - UZ** Secteur de la ZAC de Pra Prunier
  - AU** Secteur à caractère naturel ne pouvant être ouvert à l'urbanisation qu'à moyen ou long terme, en raison d'un déficit en équipements publics manquants et après une modification ou une révision du PLU.
  - AUa** Secteur à caractère naturel pouvant être ouvert à l'urbanisation, à court ou moyen terme, en raison du niveau suffisant des équipements publics. L'urbanisation devra être engagée dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble.
  - A** Secteur agricole
  - Apa** Secteur protégé de la zone agricole en raison de la forte valeur paysagère et agronomique (secteurs remembrés, prairies de fauches, secteurs irrigués...etc.)
  - N** Secteur d'espaces naturels et forestiers
  - Nca** Secteur d'activités de loisirs et d'hébergement de plein air : camping, caravanning et structures d'accompagnement
  - Nh** Secteur d'habitat diffus, insuffisamment desservi par les réseaux. Seuls les aménagements et les extensions des constructions existantes sont autorisés.
  - Np** Secteur de protection des périmètres de captage des sources
  - Ns** Secteur destiné à l'exploitation des domaines skiables, à l'accueil du public ainsi qu'aux équipements récréatifs et sportifs d'été et d'hiver.
- Limite des zones  
 Emplacement réservé  
★ Bâtiment d'élevage
- Prise en compte des risques naturels (se reporter au PPR)**
- Aléa fort
  - Aléa faible
- Fond de plan (Cadastré IGN 2025)**
- Bâtiment
  - Parcelle
  - Limite communale